



Angoulême, le 10 novembre 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Opération de contrôles routiers coordonnés en direction des poids-lourds frigorifiques, poids-lourds et véhicules utilitaires de moins de 3.5 tonnes

- - - - -

Une opération de contrôles routiers coordonnés en direction des poids-lourds – principalement frigorifiques – et des véhicules utilitaires de moins de 3.5 tonnes s’est déroulée ce dimanche 10 novembre 2019 sur la RN10, à hauteur de Maine-de-Boixe le matin et de Pont-à-Brac l’après-midi.

Elle a mobilisé près de 20 agents des services de l’Etat, qui ont contrôlé une quarantaine de véhicules et constaté 17 infractions, dont :

- 1 dépassement non autorisé ;
- 1 usage du téléphone mobile ;
- 1 stationnement interdit sur la bande d’arrêt d’urgence ;
- 1 non-respect du temps de conduite hebdomadaire ;
- 2 non-respects du temps de repos journalier ;
- 2 non-respects de l’interdiction de circuler ;
- 3 non-respects du temps de conduite journalière ;
- 6 non-respects du poids total roulant autorisé (véhicules en surcharge).

Ils ont associé la Gendarmerie nationale, la direction régionale de l’environnement, de l’aménagement et du logement (DREAL), la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP et la préfecture.